

Aux parents d'élèves des cycles  
d'orientation du Valais romand

**Notre réf.** SaS

**Date** 6 décembre 2021

**Informations du Bureau des Echanges Linguistiques (BEL) pour les parents et leurs enfants fréquentant un cycle d'orientation francophone (9CO à 11CO) et souhaitant effectuer une année en immersion dans le Haut-Valais en 2022-2023.**

Chers Parents,

Chaque année, notre Bureau organise deux séances d'information destinées aux élèves qui ont l'intention d'effectuer une année scolaire dans le Haut-Valais, soit une pour ceux désirant effectuer une année dans un cycle d'orientation du Haut-Valais et une autre pour ceux remplissant les conditions d'admission au collège et désirant effectuer la 1<sup>ère</sup> année au Lycée-Collège Spiritus Sanctus de Brigue. Malheureusement, nous devons cette année annuler ces présentations (Covid-19 et mesures sanitaires). Nous vous proposons donc une autre procédure qui nous permet de vous transmettre toutes les informations utiles :

**Pour les élèves désirant effectuer une année dans un cycle d'orientation du Haut-Valais :**

1. Dès le 20 décembre 2021, vous trouvez à cette adresse <http://vs.ch/immersion> la présentation de l'année en immersion, sous forme Power Point, ainsi que la procédure utile pour l'inscription. Dès la rentrée en janvier, votre enfant peut obtenir le formulaire d'inscription (ainsi que la procédure) auprès du titulaire/secrétariat de l'école qu'il fréquente ou sur notre site (2 premières pages à compléter en ligne avant d'imprimer). Vous êtes autorisés dès lors à prendre contact avec une ou l'autre Direction du Haut-Valais pour des questions de logement, de cantine, etc. **Aucune inscription ne se fait par téléphone.**
2. Nous sommes à disposition pour répondre à vos questions dès le 10 janvier 2022. Nous vous laissons le soin de prendre rendez-vous par courriel, à l'adresse suivante : [sandra.schneider@admin.vs.ch](mailto:sandra.schneider@admin.vs.ch) et de nous informer de vos différents créneaux horaires disponibles.
3. Le formulaire rempli est alors à remettre au secrétariat de l'école fréquentée par votre enfant à la date fixée par celle-ci.

**Pour les élèves remplissant les conditions d'admission au collège et désirant effectuer la 1<sup>ère</sup> année au Kollegium Spiritus Sanctus de Brigue :**

La même procédure est à suivre que celle décrite ci-dessus, les infos utiles seront disponibles dès le 20 décembre sur la page <http://vs.ch/immersion>. Pour des questions, nous sommes à disposition par courriel dès le 10 janvier 2022 (rendez-vous à convenir, [sandra.schneider@admin.vs.ch](mailto:sandra.schneider@admin.vs.ch)). Le formulaire rempli est à remettre au secrétariat de l'établissement fréquenté actuellement par votre enfant.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous vous adressons, chers Parents, nos meilleures salutations.



**Sandra Schneider**  
La Responsable